

Contrôle de conformité technique d'équipements et installations

Domaine : Études et supports techniques à l'industrie

Appellations

- Inspecteur des appareils de levage et de manutention (APL)
- Inspecteur des appareils électriques (APE)
- Contrôleur études et développement
- Inspecteur des appareils sous pression (APVG)
- Inspecteur de contrôle non destructif -CND
- Inspecteur de Contrôle Non Destructif -CND

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un Brevet de Technicien Supérieur -BTS- dans une filière technique. Il est également accessible avec un diplôme d'ingénieur dans un domaine technique. La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être exigée

Conditions d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, organismes de contrôle et de certification en relation avec les clients et différents services. Elle varie selon le secteur, le type d'entreprise (industrielle, organisme de contrôle) et le type d'équipements (électrique, levage,...). Elle implique des déplacements. Le port d'équipements de protection (gants, chaussures de sécurité,...) peut être nécessaire.

Activités de base

• Conseiller et proposer des solutions (correctives, préventives, ...) ou des améliorations des équipements et installations • Effectuer des vérifications et contrôles de conformité d'équipements et d'installations • Établir les rapports de contrôle à partir des supports de constat et les transmettre aux services concernés • Identifier des dysfonctionnements (anomalies, non-conformité, ...) sur des équipements ou installations et informer les services concernés

Compétences de base

• Conseiller et proposer des solutions (correctives, préventives, ...) ou des améliorations des équipements et installations • Effectuer des vérifications et contrôles de conformité d'équipements et d'installations • Établir les rapports de contrôle à partir des supports de constat et les transmettre aux services concernés • Identifier des dysfonctionnements (anomalies, non-conformité, ...) sur des équipements ou installations et informer les services concernés

Activités spécifiques

• Contrôle Non Destructif -CND- • Électricité • Énergie • Engins de levage, manutention, ascenseurs • Équipements mécanique, • Installations électriques • Installations industrielles • Lieux recevant du public • Prévention incendie • Radioprotection • Soudure